

tenue sous la présidence de Madame LEGUIN, assisté(e)
de Monsieur BOILEAU et Monsieur HUGUEN, Conseillers
En présence de Madame GRARD, Rapporteuse publique
Madame SING, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2104816	RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite du maire d'Armentières rejetant sa demande d'octroi de congé pour invalidité temporaire imputable au service	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	MadameX	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ARMENTIERES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL D'ARMENTIERES	MAIRE SELARL ADEKWA AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2200723	RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 2 décembre 2021 du centre communal d'action sociale (CCAS) d'Armentières refusant de reconnaître l'imputabilité au service de sa maladie	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL D'ARMENTIERES	SELARL ADEKWA AVOCATS
03)	DOSSIER N° 2205296	RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 13 mars 2022 du centre communal d'action sociale d'Armentières refusant de reconnaître l'imputabilité au service de la pathologie déclarée	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL D'ARMENTIERES	SELARL ADEKWA AVOCATS

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2304890	RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 24 août 2022 (titre de séjour, obligation de quitter le territoire 30 jours, pays de destination) - Nationalité congolaise	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CARDON Olivier
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2304892	RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 24 août 2022 (titre de séjour, obligation de quitter le territoire 30 jours, pays de destination) - Nationalité congolaise	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CARDON Olivier
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2310614	RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 12 décembre 2022 (titre de séjour, obligation de quitter le territoire 30 jours, pays de destination) - Nationalité tchadienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître FERRAND Xavier
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2201668	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 28 décembre 2021 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire de Béthune	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE BETHUNE	MAIRE
08)	DOSSIER N° 2201672	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 28 décembre 2021 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire de Maisnil-les-Ruitz	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE MAISNIL LES RUITZ	SELARL BRUNET VENIEL GUISLAIN LAUR
09)	DOSSIER N° 2202204	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 8 septembre 2021 du préfet du Pas-de-Calais portant mise en demeure de retirer le dispositif publicitaire apposé sans autorisation sur le territoire de Béthune	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE BETHUNE	MAIRE

09 heures 30

10)	DOSSIER N° 2202205	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 8 septembre 2021 du préfet du Pas-de-Calais portant mise en demeure de retirer le dispositif publicitaire apposé sans autorisation sur le territoire de Maisnil-lès-Ruitz	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE MAISNIL LES RUITZ	SELARL BRUNET VENIEL GUISLAIN LAUR
11)	DOSSIER N° 2203019	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du maire de la commune de Béthune portant rejet du recours gracieux du 22 décembre 2021 à l'encontre de l'arrêté du 2 novembre 2021 relatif au maintien du dispositif publicitaire de manière irrégulière durant 11 jours	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BETHUNE	CABINET D'AVOCATS PEYRICAL ASSOCIES
12)	DOSSIER N° 2203020	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du maire de la commune de Béthune portant rejet du recours gracieux du 22 décembre 2021 à l'encontre de l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif au maintien du dispositif publicitaire de manière irrégulière durant 12 jours	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BETHUNE	CABINET D'AVOCATS PEYRICAL ASSOCIES

09 heures 30

13)	DOSSIER N° 2203405	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 7 mars 2022 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire d'Essars	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE D'ESSARS	MAIRE
14)	DOSSIER N° 2203410	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 7 mars 2022 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire de Labourse	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE LABOURSE	MAIRE
15)	DOSSIER N° 2203412	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 7 mars 2022 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire de Béthune	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE BETHUNE	MAIRE

09 heures 30

16)	DOSSIER N° 2203414	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 7 mars 2022 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire de Ruitz	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE RUITZ	MAIRE
17)	DOSSIER N° 2203415	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 7 mars 2022 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire de Verquin	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE VERQUIN	MAIRE
18)	DOSSIER N° 2203416	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 7 mars 2022 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire de Vaudricourt	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE VAUDRICOURT	MAIRE

09 heures 30

19)	DOSSIER N° 2203422	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 7 mars 2022 du préfet du Pas-de-Calais infligeant une sanction pour apposition de dispositif publicitaire sans autorisation sur le territoire de Beuvry	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
Observateur	COMMUNE DE BEUVRY	MAIRE
20)	DOSSIER N° 2203505	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'avis de sommes à payer émis le 10 novembre 2021 par la commune de Béthune portant astreinte administrative du dispositif publicitaire en infraction	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BETHUNE	CABINET D'AVOCATS PEYRICAL ASSOCIES
21)	DOSSIER N° 2203663	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'avis de sommes à payer émis le 14 décembre 2021 par la commune de Béthune portant astreinte administrative du dispositif publicitaire en infraction	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BETHUNE	CABINET D'AVOCATS PEYRICAL ASSOCIES

09 heures 30

22)	DOSSIER N° 2203997	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'avis de sommes à payer émis le 20 janvier 2022 par la commune de Béthune portant amende administrative du dispositif publicitaire en infraction	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BETHUNE	CABINET D'AVOCATS PEYRICAL ASSOCIES
23)	DOSSIER N° 2203998	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'avis de sommes à payer émis le 22 mars 2022 par la commune d'Essars portant amende administrative du dispositif publicitaire en infraction	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ESSARS	MAIRE
24)	DOSSIER N° 2204787	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier HUGUEN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'avis de sommes à payer émis le 30 mars 2022 par la commune de Béthune portant amende administrative du dispositif publicitaire en infraction	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL RESSOURCES PUBLIQUES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BETHUNE	CABINET D'AVOCATS PEYRICAL ASSOCIES
25)	DOSSIER N° 2103892	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite de rejet de son recours gracieux concernant sa situation administrative	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	REGION DES HAUTS-DE-FRANCE	

09 heures 30

26)	DOSSIER N° 2203262	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 1er mars 2022 du président du conseil régional des Hauts-de-France portant sur le reclassement en qualité d'adjoint technique territorial au 10e échelon à compter du 1er janvier 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	REGION DES HAUTS-DE-FRANCE	
27)	DOSSIER N° 2107428	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 19 juillet 2021 du service départemental d'incendie et de sécurité du Nord résiliant l'engagement du requérant	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD	Président
28)	DOSSIER N° 2109595	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du département du Nord du 18 octobre 2021 de changement d'affectation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître STIENNE-DUWEZ Virginie
Défendeur	DEPARTEMENT DU NORD - DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ACHAT PUBLIC	Président

09 heures 30

29) DOSSIER N° 2200558 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU

Titre de l'affaire Demande l'annulation des arrêtés du 6 mars 2021 et du 15 octobre 2021 par lesquels la maire de Lille a refusé le placement en congé longue maladie pour les périodes du XX au XX et du XX au XX

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LILLE	CABINET BAZIN & ASSOCIES

30) DOSSIER N° 2201320 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du maire de Loos du 14 janvier 2022 portant refus de report au-delà du 31 décembre 2021 des jours RTT régulièrement posés

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	COMMUNE DE LOOS	MAIRE

31) DOSSIER N° 2203113 RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision de rejet implicite née le 24 février 2022 du maire de Wormhout portant sur la demande d'annulation de l'arrêté du 8 novembre prononçant la sanction de 2e groupe (abaissement d'échelon)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CABINET D'AVOCATS DUCHATEAU-SCHOEMAECKER- ANDRIEUX
Défendeur	COMMUNE DE WORMHOUT	Maître CATTOIR Didier

09 heures 30

32)	DOSSIER N° 2204679	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 19 avril 2022 du préfet du Pas-de-Calais rejetant la demande de titre de séjour mention "étranger malade" - Nationalité albanaise	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CABINET QUENNEHEN - TOURBIER
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet
33)	DOSSIER N° 2303585	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 23 mars 2023 (titre de séjour, obligation de quitter le territoire 30 jours, pays de destination) - Nationalité sénégalaise	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GOEMINNE Aurélie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
34)	DOSSIER N° 2309850	RAPPORTEUR: Monsieur Clément BOILEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 27 octobre 2023 du préfet du Nord portant expulsion du territoire - Nationalité algérienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAID Bilel (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS

Arrêté le 02/10/2024

Le président du tribunal